

Aménager les abords d'exploitation :

Bien souvent « le projet bâtiment » est limité au bâti, or un projet doit se réfléchir dans son ensemble, car la plupart du temps un bâtiment impacte une exploitation bien au-delà de sa surface d'emprise. Il modifie, les cheminements, les points de vue, les espaces libres... Mais bien réfléchi, le projet du bâtiment avec ses abords devient un élément facilitateur tant sur un plan économique que technique et social.

Le point de vue du CAUE*...

Le caractère d'un pays se lit au premier abord dans ses paysages naturels ou cultivés et dans son architecture urbaine ou rurale. Dans le Gers, l'importance de l'agriculture, dans cette identité est primordiale.

De par les paysages (champs, prairies, boisements) qu'il façonne, ou par les constructions (fermes, bâtiments, hangars, silos) qu'il essaime, l'agriculteur est, sans aucun doute, l'acteur principal qui modèle l'allure de notre territoire, avant même les petits villages ou les monuments historiques.

Le rappeler, c'est souligner l'importance et l'impact de l'évolution de la construction des bâtiments agricoles dans le paysage.

Pour autant, il n'existe pas de "manuel d'architecture agricole réussie", pas plus que de "catalogue de beaux bâtiments"; la qualité se trouve quand un projet agricole rencontre un projet architectural et paysager.

C'est pourquoi il est indispensable, lors de la conception d'un nouveau bâtiment, de prendre le temps de regarder et souvent de redécouvrir, le contexte dans lequel il va s'insérer.

A partir de l'analyse du contexte celle du programme, c'est à dire des usages auxquels doit répondre le bâtiment, il devient possible de commencer à envisager le futur bâtiment.

La plupart du temps, la simplicité des formes et l'économie du projet sont au rendez-vous.

Mais il est primordial de ne pas inverser la réflexion et c'est bien ce travail d'analyse qui doit déterminer le choix du type de bâtiment.

Trop souvent encore, nous sommes confrontés à des constructions qui n'ont rien de catastrophique en soi, mais qui ont été choisies sur plans, uniquement pour leur dimensions, en faisant fi du contexte (topographie des lieux, implantation et orientation, logique d'accès et de desserte, impact sur le paysage proche ou lointain, cohérence de la relation avec les bâtiments déjà existants).

C'est alors à grand renfort de déblais, de remblais, d'enrochements, de plantations que l'on tente d'accommoder le contexte au bâtiment, alors qu'il est en général bien plus simple et moins onéreux de faire l'inverse.

Il existe pourtant un certain nombre d'aides que l'agriculteur peut solliciter, largement en amont du choix du bâtiment (Chambre d'Agriculture, CAUE...). Ce travail préalable permet souvent d'éviter les erreurs ou les choix inopportuns qui finissent toujours par resurgir, en particulier au moment de l'instruction du permis de construire.

La notion de projet définie dans le dossier du permis de construire est pourtant claire : Il s'agit du bâtiment, de ses abords et de ses accès et le rôle du service instructeur est principalement d'apprécier la relation que ce projet va nouer avec son environnement proche ou lointain. La prise en compte de cette relation doit donc être un élément essentiel du programme au même titre que l'ergonomie du bâtiment ou que son coût.

La qualité du cadre de vie de tous passera par un juste équilibre entre la modernité de l'activité économique et agricole et le respect des éléments qui fondent l'identité du terroir.

Cela implique une vision surtout pas passéiste ou nostalgique mais, au contraire, une vision dynamique et lucide. Sous peine d'un appauvrissement culturel irréversible, les constructions d'aujourd'hui doivent être envisagées dès la conception comme notre patrimoine de demain.

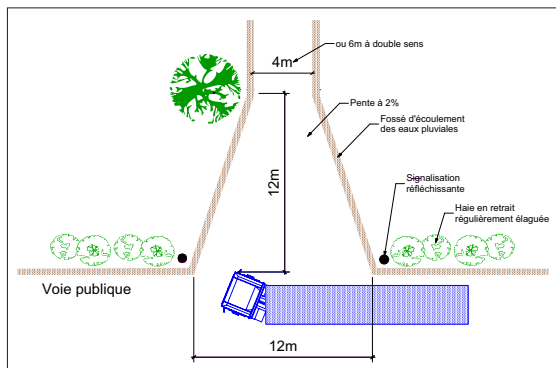
Contact : CAUE 32 (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gers)
29 chemin de Baron
32000 Auch
Tél. 05 62 05 75 34



Circuler sur l'exploitation

L'entrée de la ferme :

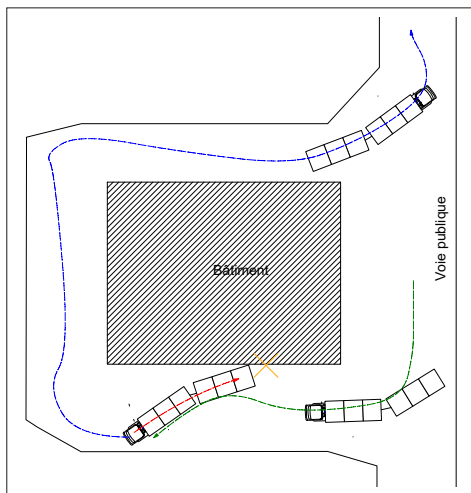
Elle doit être à la fois agréable pour un usage quotidien des visiteurs mais aussi techniquement pensée pour permettre l'accès des véhicules d'exploitation, de livraison ou de chargement. L'entrée doit être sécurisée et dégagée. Aujourd'hui afin de répondre à ces critères, on préférera dissocier (lorsque c'est possible) l'accès à la maison d'habitation de l'accès aux bâtiments d'exploitation.



Dimensions d'entrée de ferme à prévoir pour des semi-remorques

Les aires de circulation :

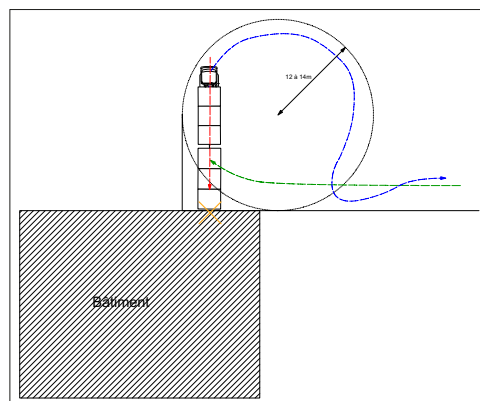
Si l'exploitation le permet prévoir un maximum de circuits indépendants afin que les véhicules ne se croisent pas. Attention aux obstacles à moins de 4 m du sol, ils gêneront la circulation. Aux abords des bâtiments il est important de penser aux besoins de manoeuvre (chargement des animaux, distribution d'aliment paillage, livraisons diverses...) prévoir l'espace nécessaire en fonction du rayon de braquage des véhicules (et de l'attelage) utilisés.



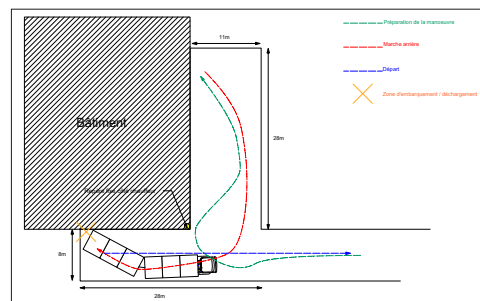
Manoeuvre entrée et sortie

	Rayon (m)	
	Intérieur	Extérieur
Tracteur avec fourche et désileuse trainée	4	8
Tracteur avec fourche et remorque distributrice	4,5	10,5
Fourgon bétailière	6	12
Fourgon bétailière et remorque	9 m	12-14 m
Semi-remorque	12 m	15-16 m

Rayons de braquage de divers véhicules



Manoeuvre circulaire



Manoeuvre en Y

Revêtement des sols :

Afin de maintenir les abords d'une exploitation en état il est important de s'attacher à la stabilisation des accès. Quelque soit la technique de construction utilisée prévoir un chemin en pente ou bi pente latérale (pente d'environ 2 %) pour évacuer les eaux pluviales vers des fossés, ainsi les accès resteront praticables tout au long de l'année, et nécessiteront un entretien moins fréquent. Les revêtements les plus utilisés sur les exploitations restent l'empierrement et le béton.

L'empierrement doit être effectué suivant l'utilisation de l'accès (animaux, matériels agricoles, semi-remorque...). En effet l'épaisseur d'empierrement déterminera la qualité de portance du sol, l'utilisation d'un géotextile peut s'avérer nécessaire

suivant la nature du sol pour éviter que le sol naturel ne se mélange à la couche empierrée. Pensez à entretenir ces accès à réapprovisionnant la couche d'usure régulièrement.

Le béton, plus coûteux, peut être positionné dans des zones à fort passage (par exemple autour des bâtiments), sa durabilité reste largement supérieure aux accès empierrés.

Eclairage :

Penser les abords de l'exploitation c'est optimiser le travail au quotidien mais aussi le sécuriser, ainsi on prévoira des zones d'éclairage (équipée de radar ou pas suivant utilisation) afin d'effectuer certains travaux (chargement, livraisons) dans de bonnes conditions pour l'agriculteur et pour les chauffeurs.

une nécessité pour mieux travailler

Concevoir son bâtiment

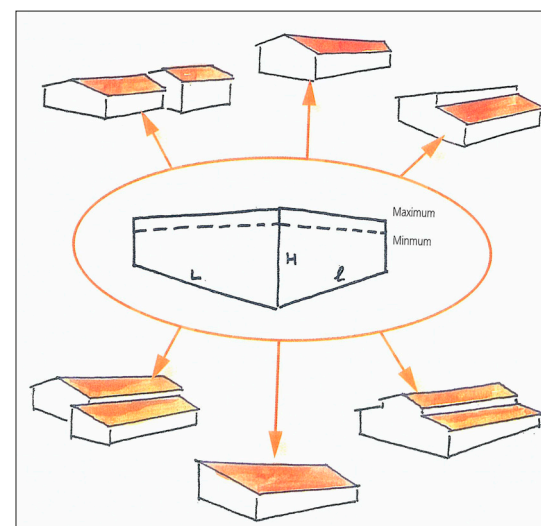
L'emplacement :

Au sein même de l'exploitation, le bâtiment doit être bien sûr positionné de manière à répondre à des critères d'insertion paysagère, mais surtout de fonctionnalité vis-à-vis de son utilisation et des autres bâtiments d'exploitation, en effet limiter les trajets entre les bâtiments de stockage de fourrage et d'élevage par exemple, réduit le temps de travail.

Les volumes :

Un bâtiment doit répondre à des exigences techniques (ventilation, hauteur de stockage...), mais le plus souvent on peut imaginer plusieurs solutions d'aménagement des volumes. Il est donc important dès les prémices du projet de déterminer les hauteurs et longueurs minimales et maximales nécessaires. Choisir des volumes simples, en se souciant que l'ensemble bâti reste équilibré et fonctionnel.

Différentes solutions pour les mêmes contraintes de hauteurs minimum et maximum, de longueur et de largeur



Source : « Bâtiments d'élevage, paysage, architecture et couleur ». Auteur Jean-Yves Blanchin - Institut de l'Élevage.

Le choix des matériaux

Plusieurs critères interviennent dans le choix des matériaux : la durabilité, la facilité de mise en oeuvre, l'entretien, l'esthétique, le bon sens zootechnique et sanitaire... et parfois l'offre du constructeur... en effet les entreprises se spécialisent et les coûts varient sur le territoire suivant les diverses techniques de construction. Le choix des matériaux permettra de dynamiser l'architecture d'un bâtiment et donc de l'intégrer au mieux dans son environnement.

En bardage, le bois offre souvent une bonne qualité architecturale car ses teintes peu vives et son aspect mat ne contrastent pas avec la sobriété du paysage en milieu rural. Dans le cas de bardages métalliques préférez de manière générale des couleurs sombres qui se fondent plus aisément dans un paysage végétal. Des parties maçonnées (panneaux béton, parpaings enduits ou parés) peuvent mettre en valeur l'assise du bâtiment, tout comme des choix spécifiques au niveau des matériaux et couleurs des ouvertures.

En couverture, les matériaux les plus utilisés restent les plaques de fibres-ciment et le bac acier, des plaques translucides peuvent être utilisées (avec précaution dans des secteurs très ensoleillés) pour apporter un peu de lumière supplémentaire dans le bâtiment. Prêtez à la toiture une attention toute particulière, car elle permettra ou non à votre projet de s'intégrer à son environnement mais aussi et surtout elle est responsable d'une grande partie de la maîtrise de l'ambiance du bâtiment.

Pour tous renseignements complémentaires,

contact : Chambre d'Agriculture du Gers

Services Techniques - Olivia Daujan

François Moulié - Tél. 05.62.61.77.13.

Végétaliser les bâtiments d'exploitation

La végétalisation ou comment améliorer son cadre de vie et de travail

La végétalisation des bâtiments est une solution pratique, efficace et à moindre coût pour améliorer le cadre de vie et de travail sur l'exploitation et préserver la qualité des paysages ruraux.

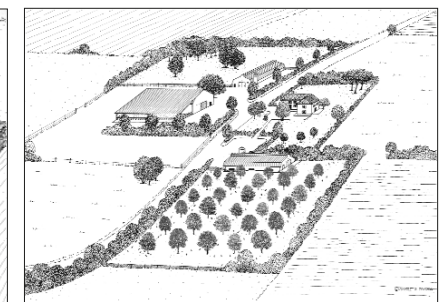
La présence de végétation sur le siège d'exploitation est un facteur fondamental pour créer une ambiance paisible et donner vie à un univers construit, majoritairement minéral, inerte et uniforme, constitué par les accès, les maisons et les bâtiments divers. Arbres et arbustes,

isolés ou alignés, formés en bouquets, en bosquets et en haies deviennent un matériau vivant qui permet de remplir toutes les fonctions utiles d'écran visuel, d'ombrage, de barrière, de protection, de délimitation, de signalétique... autant de fonctions qui contribuent à améliorer le cadre de vie.

Concrètement, planter des arbres et des haies sur le siège d'exploitation permet :

- d'aménager et embellir les abords

de l'exploitation (séparation des espaces de vie et de travail, ombrage et soulagement des accès) - d'atténuer l'impact visuel de certains bâtiments modernes et, à l'inverse, de valoriser ceux qui ont une architecture remarquable - d'intégrer les bâtiments dans le paysage et de les protéger des intempéries - d'abriter les animaux d'élevage et d'améliorer leur confort - de filtrer les effluents d'élevage - ... tout en tirant profit de la biomasse produite.



Penser son projet

La végétalisation ne se réduit pas à planter quelques arbres pour masquer un bâtiment agricole un peu trop voyant. Une approche plus globale est nécessaire pour que le projet intègre simultanément le fonctionnement de l'exploitation, son évolution et le contexte paysager. Il ne faut pas végétaliser n'importe comment ni avec n'importe quoi !

Quel que soit le type de projet (construction de nouveaux bâtiments ou aménagement de bâtiments existants), la végétalisation sur le siège d'exploitation est d'abord un acte de réflexion, que ce soit à l'échelle de l'ensemble de la ferme ou à l'échelle d'un élément (maison, bâtiment isolé).

- S'il s'agit d'une construction, la réflexion doit se situer en amont. La végétalisation soit s'anticiper dès le stade du permis de construire, si possible avec les autres partenaires du projet de construction afin de coller au mieux aux contraintes topographiques du site et aux réalités techniques du futur chantier.

Dans ce cas, la végétalisation se pense comme un projet d'insertion paysagère, destiné à anticiper les effets fonctionnels et esthétiques des constructions (en termes de végétation, cela consiste à réserver des espaces destinés à être investis par l'arbre et la haie, par exemple) - Lorsque les modifications sont

accomplies, lorsque les constructions ou les aménagements existent et qu'il s'agit de les habiller, de les relier à leur contexte champêtre, de corriger un impact visuel inesthétique... la réflexion se situe en aval. Dans ce cas, le projet de végétalisation se donne pour objectif de pourvoir à l'intégration paysagère des bâtiments (en termes de végétation, cela consiste bien souvent à utiliser et réhabiliter les délaissés).

génétiquement adaptées. Les essences de pays donnent d'excellents résultats techniques, du fait de leur adaptation naturelle. Plantés jeunes, leur coût de mise en oeuvre est faible comme celui de leur entretien : pas d'engrais, pas d'arrosage, très peu de mortalité, et surtout une très grande durabilité. Ces arbres et ces arbustes de pays se démarquent aussi pour leurs grandes qualités esthétiques ; sobres



Dans tous les cas, un principe fondamental est que tout projet de végétalisation doit être réalisé avec des formations végétales composées d'essences locales, diversifiées et

et subtils, vivant au gré des saisons, c'est grâce à l'équilibre de leur assemblage notamment dans les haies, qu'une harmonie d'ensemble peut être créée...

Bon à savoir

Les plantations d'arbres et de haies sont soutenues par la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général du Gers, la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers et l'AFAC-Agroforesterie. Ces aides financières s'adressent à tous.

Plus d'informations :

www.arbre-et-paysage32.com
contact@arbre-et-paysage.com
Tél. 05 62 60 12 69

